



AMBASSADE DU SENEGAL AUX PAYS-BAS

Laan van Meerdervoort 22, 2517 AK, 'S-Gravenhage

Tel : (+31) 070 216 28 08

Fax : (+31) 070 216 22 86

Email : ambassadesenegal@ziggo.nl

**Déclaration de Son Excellence Madame Ramatoulaye BA FAYE, Ambassadeur,
Représentant Permanent du Sénégal auprès de l'OIAC, à la trentième (30ème) Session de la
Conférence des États Parties à la
Convention sur l'Interdiction des Armes Chimiques**

Point 21 de l'ordre du jour : Technologies émergentes

Trentième Conférence des États Parties à la Convention sur l'interdiction des armes chimiques

La Haye, 24–27 novembre 2025

Monsieur le Président,

Ma délégation exprime sa haute appréciation au Directeur général pour la priorité accordée à la question des **technologies émergentes**, et en particulier à l'**intelligence artificielle (IA)**, dans la mise en œuvre de la Convention. Cela traduit une vision lucide de l'impact des progrès technologiques sur le désarmement chimique et la prévention de la réémergence des armes chimiques.

Le Sénégal se félicite des nombreuses initiatives entreprises par le Secrétariat pour accompagner cette évolution, notamment la **Conférence mondiale sur l'IA et la CIAC** tenue à Rabat en octobre 2024, l'**atelier de Shanghai sur l'IA et la sécurité chimique**, ainsi que les travaux du **Groupe de travail temporaire sur l'intelligence artificielle**. Ces efforts collectifs marquent une étape majeure dans la construction d'une gouvernance responsable et inclusive de l'IA au service des objectifs de la Convention.

Monsieur le Président,

Les avancées de l'intelligence artificielle bouleversent à la fois le **paysage scientifique** et l'**architecture sécuritaire mondiale**. Elles ouvrent des perspectives immenses pour la détection précoce, la vérification, la gestion des risques et la coopération scientifique, mais elles comportent également des risques accrus de **détournement à des fins illicites**. L'émergence d'outils de synthèse automatisée, de laboratoires autonomes et de modèles génératifs capables de concevoir des molécules inédites appelle une vigilance accrue et un encadrement éthique robuste.

Le Sénégal souscrit à la nécessité, soulignée par le Secrétariat, d'élaborer des **normes de gouvernance internationale de l'IA** reposant sur

les principes de **transparence, de responsabilité et d'équité d'accès**. Ces normes doivent garantir que l'innovation scientifique demeure au service de l'humanité et de la paix, tout en prévenant toute utilisation abusive susceptible de menacer la sécurité collective.

Monsieur le Président,

Mon pays accorde une importance particulière à la **coopération technologique** et au **renforcement des capacités africaines** dans le domaine de l'IA appliquée à la chimie. Le fossé numérique et scientifique qui persiste entre régions du monde ne doit pas se transformer en fossé sécuritaire. À cet égard, le Sénégal salue la création du **Consortium africain sur l'intelligence artificielle (AI Africa Consortium)**, ainsi que les projets régionaux visant à développer des plateformes de formation et d'infrastructure numérique sur le continent.

Ma Délégation encourage également le **Centre pour la chimie et la technologie** à intégrer davantage l'IA dans ses programmes de recherche, de simulation et de formation, afin d'en faire un pôle mondial de référence en matière d'**IA éthique et de sécurité chimique**.

Enfin, le Sénégal réaffirme sa conviction que la **prévention de la réémergence des armes chimiques** à l'ère de l'intelligence artificielle exige une approche fondée sur la science, la solidarité et la responsabilité collective. Mon pays continuera à plaider pour une **utilisation pacifique, responsable et inclusive des technologies émergentes**, et à soutenir toutes les initiatives visant à faire de l'OIAC un acteur moteur dans la gouvernance mondiale de l'intelligence artificielle.

Je demande que cette déclaration soit publiée comme document officiel de la Trentième Conférence des États Parties.